



Objet

à l'infini

35019

NOTICE



Retrouvez
l'ensemble
de nos gammes sur :
www.pierron.fr

 **PIERRON**
ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE SCIENTIFIQUE

PIERRON - ASCO & CELDA • CS 80609 • 57206 SARREGUEMINES Cedex • France

Tél. : 03 87 95 14 77 • Fax : 03 87 98 45 91

E-mail : education-france@pierron.fr

1 - Introduction

Grâce à cet accessoire, vous allez pouvoir simuler un objet à l'infini. Pour ce faire, nous avons placé un objet (une grille) dans le plan focal d'une lentille convergente ; l'ensemble est placé dans un cylindre monté sur un tige pour banc d'optique.

Éclairé par une source lumineuse, ce dispositif jouera le rôle d'objet dans vos montages optiques et notamment ceux liés à l'étude des instruments d'optique, tels que la lunette astronomique ou le télescope.

2 - Contenu de l'emballage

- Un objet à l'infini
- Une notice

Caractéristiques

- Lentille en verre $F = +50$ mm
- Objet : quadrillage au mm- Dimensions : \varnothing 40 mm
- Tige : \varnothing 10 mm - longueur : 100 mm - matière : aluminium

Réglage

Dans ce dispositif, la distance entre la grille et la lentille est modifiable. Les deux éléments sont en effet montés à l'intérieur de bagues disposant d'un pas de vis et pouvant donc être vissées plus ou moins dans le cylindre composant le corps du produit.

Sur chaque bague, deux petites ouvertures, diamétralement opposées, faciliteront leur vissage ou leur dévissage.



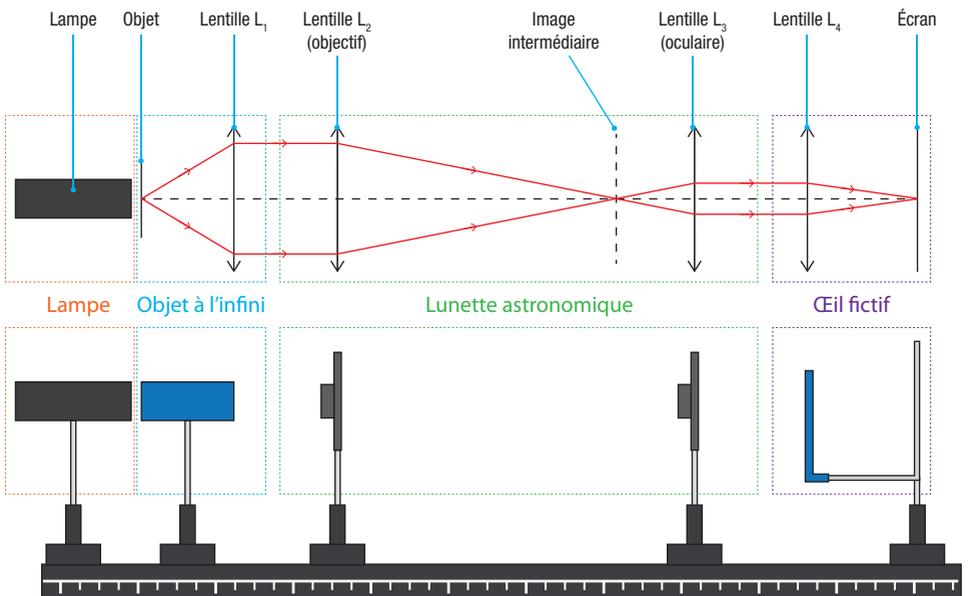
Il est inutile de forcer lors du vissage des bagues, au risque de les détériorer et de rendre l'appareil inutilisable.

On pourra mettre en œuvre l'objet à l'infini dans le cadre d'une séance de travaux pratiques sur la modélisation d'une lunette astronomique ou d'un télescope, par exemple.

1 - Matériel nécessaire :

- un objet à l'infini
- un banc d'optique
- une source lumineuse, réf. 08885
- un œil fictif, réf. 35018
- deux lentilles convergentes
- deux porte-lentilles

2 - Montage à réaliser



1 - Entretien

Aucun entretien particulier n'est nécessaire au fonctionnement de votre appareil. Toutes les opérations de maintenance ou de réparation doivent être réalisées par PIERRON - ASCO & CELDA. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le Service Clients.

2 - Garantie

Les matériels livrés par PIERRON - ASCO & CELDA sont garantis, à compter de leur livraison, contre tous défauts ou vices cachés du matériel vendu. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans après livraison et se limite à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux. La garantie ne pourra être accordée en cas d'avarie résultant d'une utilisation incorrecte du matériel.

Sont exclus de cette garantie : la verrerie de laboratoire, les lampes, fusibles, tubes à vide, produits, pièces d'usure, matériel informatique et multimédia.

Certains matériels peuvent avoir une garantie inférieure à 2 ans, dans ce cas, la garantie spécifique est indiquée sur le catalogue ou document publicitaire.

Le retour de matériel sous garantie doit avoir notre accord écrit.

Vices apparents : nous ne pouvons admettre de réclamation qui ne nous serait pas parvenue dans un délai de quinze jours après livraison au maximum. À l'export, ce délai est porté à un mois.

La garantie ne s'appliquera pas lorsqu'une réparation ou intervention par une personne extérieure à notre Société aura été constatée.